



ÉCOLE SECONDAIRE BONNIER

14, rue Marleau, Mercier (Québec) J6R 2K8

Téléphone : (514) 380-8899 – poste 4551 Télécopieur : (450) 698-1609

Site Internet : <http://bonnier.csdgs.qc.ca/>

Courriel : bonnier@csdgs.qc.ca

Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries
Québec

Chers parents,

Comme vous le savez déjà, la rentrée scolaire 2020-2021 sera différente cette année par le fait qu'elle se tiendra dans un contexte de pandémie lié à la COVID-19. Plus spécifiquement, elle se distinguera par des balises sanitaires dictées par la santé publique visant à assurer la sécurité de tous.

Par le biais de cette communication, je tiens à vous informer des mesures qui seront mises en place en ce début d'année scolaire. Dans un premier temps, la rentrée se fera de façon progressive. L'objectif de cette démarche est d'accueillir bienveillamment les élèves de première secondaire, mais aussi d'expliquer les règles sanitaires liées au fonctionnement de l'école à tous.

Horaire de la rentrée :

Lundi 31 août : Seulement les élèves de la première secondaire.

Mardi 1^{er} septembre : Élèves de la première et de la deuxième secondaire.

Mercredi 2 septembre : Tous les élèves sont attendus à l'école.

Dans un deuxième temps, je vous transmets les règles, les informations et les modalités liées à l'organisation et au fonctionnement de l'école pour cette année.

- La fréquentation scolaire est obligatoire. Des exceptions liées à des problématiques de santé, confirmées par un médecin, pourraient être considérées.
- Le port du couvre-visage est obligatoire pour tous les élèves dans l'école lors des déplacements et dans les aires communes. Le masque peut être retiré une fois rendu dans les locaux de classe et lorsque l'élève est assis à sa place à la cafétéria, si la distanciation avec les élèves des autres groupes-classes est respectée.
- Un local est assigné à chaque groupe et ce sont les enseignants qui se déplacent lors des changements de cours.

- Aucune mesure de distanciation particulière n'est nécessaire entre les élèves d'un même groupe-classe.
- Cependant, 1 mètre de distance doit être respecté entre les élèves qui ne font pas partie du même groupe-classe
- Un 2 mètres de distance doit être respecté entre le personnel et les élèves (mesures de protection si moins de 2 mètres).
- Tout élève présentant des symptômes associés à la COVID-19 sera retourné à la maison et vous devrez venir le chercher le plus rapidement possible. Il est à noter que si vous constatez de tels symptômes chez votre enfant, nous vous demandons de le garder à la maison.

Ce sont là les règles générales relatives au fonctionnement de l'école. Les règles plus spécifiques en lien avec les arrivées, les départs, les déplacements dans l'école, l'accès aux toilettes ainsi que les modalités relatives à l'heure du dîner seront présentés aux élèves lors de leur journée d'accueil. Cependant, en ce qui a trait au midi, certains groupes risquent de devoir manger dans leur classe. De plus, aucun four à micro-ondes ne sera disponible. Aussi, nous encourageons, les élèves qui le peuvent, à aller manger à la maison.

En guise de conclusion, je tiens à vous mentionner que votre confiance et votre collaboration seront essentielles, dans le contexte actuel, afin d'assurer une rentrée scolaire positive et sécuritaire visant à optimiser l'engagement et la réussite scolaire de tous les élèves et plus particulièrement de votre enfant.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Joël Bouthillier
Directeur